



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle du conseil Municipal**, le **29 mai 2024**, à **19H00**.

Affiché le 24/05/2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Travaux de voirie sous mandat pour 2022 – Attribution d'un fonds de concours de L'agglomération Foix-Varilhes à la commune de Saint Jean de Verges
- 02 - Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'énergies de l'Ariège et autres départements pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique
- 03 - Travaux d'éclairage du Boulodrome : approbation du plan de financement établi par le SDE09 fixant la participation de la commune à 50% et du département également sur un total de 4100€
- 04 - Convention pour prêt de Barnum

Mairie Saint Jean de Verges,
l'officier d'état civil

